

ACTIVITÉS DES ORGANISMES



Le samedi 9 décembre de 10 h à 13 h, l'entraide familiale, avec l'aide du Club optimiste, passera dans les rangs et les rues de Saint-Rémi pour ramasser des denrées non périssables. Vous pouvez également aller porter vos denrées au Petro-Canada (90, rue Saint-Sauveur)

GUIGNOLÉE

PARTY DE NOËL

Le vendredi 22 décembre de 16 h à 23 h 30, tous les jeunes de 12 à 17 ans sont invités au party de Noël de l'Adomissile. Au menu : souper de Noël, jeux festifs, plusieurs cartes cadeaux à gagner et des cadeaux pour tout le monde.



ATELIER D'ARTS TEXTILES

Les mardis de 13 h 30 à 15 h 30, le Cercle de Fermière Saint-Rémi vous invite à venir partager vos projets, prendre une pause café et bien plus.

Lieu : Au centre communautaire, salle Orchidée

PROCHAINES ACTIVITÉS

Informations et inscription :
450 454-6567, poste 2

- Mercredi 13 décembre à 9 h : Déjeuner de Noël et témoignages (Noël d'antan)
- Jeudi 14 décembre à 13 h 30 : Mot croisé collectif et échange autour d'un bon café
- Jeudi 21 décembre à 13 h : Bingo
- Les mardis 9 h 30 : Cours de gymnastique douce *viactive* s'adressant aux 60 ans et +
- Les vendredis à 8 h 45 : Service de petites commissions



SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE
"AU COEUR DU JARDIN"

ATELIER D'ÉCRITURE « LIRE EN COEUR »

Nous vous invitons à participer à des ateliers d'écriture afin de réaliser une 4^e collection de livres de contes pour les enfants.

Date : Jeudi 14 décembre à 13 h

Informations : apprendrenecoeur@gmail.com ou 450 454-0400

ATELIER : UN BÉBÉ POUR LES FÊTES

Le mardi 12 décembre de 9 h 30 à 12 h, venez vous joindre à l'équipe de Lait Source pour un atelier avec Annick Bourbonnais, accompagnante, qui viendra nous aider à bien vivre sa parentalité auprès de ses proches et hors routine. À quoi s'attendre? Avec le temps des fêtes qui approche, ces outils seront très appréciés.

Lieu : Au CLSC, salle Guy-Thony B

Inscription gratuite sur la page Facebook de l'organisme [facebook.com/laitsource](https://www.facebook.com/laitsource). Apportez votre tapis de yoga, nous nous installerons par terre avec les petits.

INSCRIPTION EN COURS

Initiation au patinage (à partir de 4 ans) offert à l'aréna les samedis à 10 h 15, du 13 janvier au 9 mars.

Aussi offert :

- cours plus avancés en patinage artistique;
- cours pour adultes

Inscriptions : [cpajardinsduqc.wixsite.com/info](https://www.cpajardinsduqc.wixsite.com/info)

Informations : 514 792-1268 ou cpajardinsduqc@gmail.com

Pour plus d'informations : www.saint-remi.ca

L'Écho DE SAINT-RÉMI



Prochaines séances
du conseil municipal
Extraordinaire (budget)
11 / 12 / 2023 à 20 h
Ordinaire
18 / 12 / 2023 à 20 h

Prochaine séance
de la cour municipale
18 / 01 / 2024

Mairie
450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi QC J0L 2L0

Heures d'ouverture
Du lundi au jeudi de
8 h à 12 h et de
13 h à 16 h 30
Vendredi de 8 h à 13 h

Bibliothèque
450 454-3993, poste 2419

Heures d'ouverture
Mardi et mercredi
de 14 h à 20 h
Jeudi et vendredi de
9 h à 12 h et de 14 h à 20 h
Samedi de 10 h à 16 h

Écocentre
284, rue de l'Église

Heures d'ouverture
Saison automne/hiver
Samedi de 9 h à 16 h

Loisirs / centre
communautaire
450 454-3993, poste 5345

En cas d'urgence
En dehors des heures
d'ouverture, composez le
310-4141 ou le 9-1-1

Déneigement route
numérotées
514 990-5351

L'Écho

DE SAINT-RÉMI

Le 8 décembre 2023
VOL. 27 N° 25

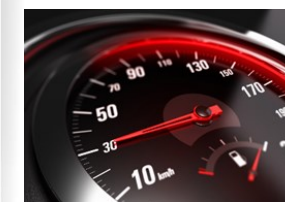
LA VILLE VOUS INFORME...

HORAIRE DES FÊTES

Les services municipaux seront fermés dès 13 h le 22 décembre jusqu'au 2 janvier inclusivement. En cas de situation d'urgence, contactez le 310-4141.

Bibliothèque : Elle sera fermée dès 16 h le 23 décembre jusqu'au 2 janvier inclusivement. La chute à livres ne sera pas accessible durant cette période. Les abonnés pourront continuer d'utiliser le prêt numérique en visitant notre catalogue à l'adresse saint-remi.inlibro.net. Assurez-vous de faire le plein de livres ou de jeux d'ici le 23 décembre pour avoir de quoi lire durant le congé des fêtes !

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT !



Comme vous le savez, nous sommes attentifs aux préoccupations des citoyens et nous avons à cœur leur sécurité. C'est pourquoi le règlement sur la circulation et le stationnement a été modifié. Ceci fait suite à la réception d'un nombre croissant de requêtes en lien avec les excès de vitesse en particulier en zone rurale. Voici les deux principaux changements concernant les limitations de vitesse:

- 40 km/h dans l'ensemble du périmètre urbain à l'exception des zones scolaires (auparavant, ce n'était pas le cas pour les rues de l'Industrie et Saint-André);
- 70 km/h dans les rangs (Saint-Paul, Sainte-Thérèse, Saint-Antoine et Sainte-Marie).

À noter que cela exclut les routes sous la juridiction du ministère des Transports et de la Mobilité durable. Nous vous remercions pour votre collaboration.

UN PARTENARIAT GAGNANT

Saint-Rémi est fière d'être partenaire d'Opération Nez rouge Châteauguay. Nous vous encourageons à utiliser le service de raccompagnement après vos soirées festives. Il sera en vigueur de 20 h 30 à 3 h aux dates suivantes: 8, 9, 15, 16, 22, 23, 29, 30 et 31 décembre.

⇒ (450) 699-6011



HEURE DU CONTE : Petits détectives

Samedi 20 janvier à 10 h 15 et 11 h

Cette activité invite les enfants (à partir de 2 ans) à plonger dans le monde magique du livre et de la lecture ! Elle a lieu à la bibliothèque dans le coin des petits.

Au programme : lecture d'histoires en mode interactif et activités ludiques en lien avec le thème.

Inscription : 450 454-3993, poste 2





RÉSUMÉ DES AVIS PUBLICS

Voici les avis publics qui ont été publiés sur notre site Internet au cours des derniers jours.
Détails : saint-remi.ca/ville/administration/avis-publics/

	Adresse / objet	Démarche en cours
Demandes de dérogation mineure	80, rue de la Gare : demande concernant l'installation d'une clôture et la régularisation d'un garage détaché en cour avant.	Le conseil municipal statuera sur ces demandes lors de la séance ordinaire le lundi 18 décembre à 20 h.
	24, rue Saint-Viateur : demande concernant la construction d'un bâtiment principal temporaire.	
Adoption du budget 2024 et du programme triennal d'immobilisation (PTI) 2024-2025-2026	Les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de la séance extraordinaire porteront exclusivement sur le budget et sur le PTI.	Adoption prévue lors de la séance extraordinaire du lundi, 11 décembre 2023 à 20 h.

TAXATION 2024

Informations importantes concernant la taxation

Compensation pour la collecte des déchets (incluant les matières recyclables) : Afin de pouvoir bénéficier d'une exemption de paiement pour la collecte d'ordure et/ou de recyclage sur votre compte de taxes annuel, vous devez fournir à la Ville une preuve de contrat conclu avec un entrepreneur privé ou une facture datée de 2024 avant le **26 janvier 2024**.

Advenant que la preuve donnant droit à l'exemption soit reçue après le 26 janvier, mais avant la date du premier versement soit le 14 mars 2024, l'exemption sera appliquée sur les trois derniers versements. Cependant, si nous recevons la preuve après le **14 mars 2024**, l'exemption ne sera pas applicable pour l'année 2024.

Les comptes de taxes 2024 seront payables en quatre versements lorsque le total de ces taxes atteint 300 \$. Les versements sont égaux et sont exigibles aux dates suivantes :

⇒ **14 mars, 6 juin, 8 août et 10 octobre**

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2024

Les séances se tiendront à tous les troisièmes lundis de chaque mois à 20 h au 155, rue de la Mairie :

- | | | | |
|--------------------|------------------|----------------------|---------------------|
| - Lundi 15 janvier | - Lundi 15 avril | - Lundi 15 juillet | - Lundi 21 octobre |
| - Lundi 19 février | - Mardi 21 mai* | - Lundi 19 août | - Lundi 18 novembre |
| - Lundi 18 mars | - Lundi 17 juin | - Lundi 16 septembre | - Lundi 16 décembre |

* Le 20 mai étant la Journée nationale des Patriotes.

AVIS D'APPEL D'OFFRES AQ-14-2023 Réfection et augmentation de la capacité de la station de pompage principale

Nous désirons retenir les Services d'un Prestataire de Services pour la Réfection et augmentation de la capacité de la station de pompage principale, dont l'avis d'appel d'offres public détaillé se retrouve sur le site Internet de la Ville à :

saint-remi.ca/ville/administration/appels-doffres/.

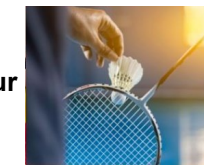
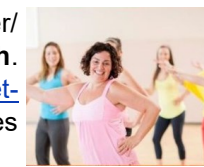
En vertu de notre règlement sur la gestion contractuelle, nous devons publier notre d'offres sur le site du Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO), car le coût estimé pour cette dépense est de plus de 121 200 \$.

PROGRAMMATION LOISIRS

C'est bientôt le temps de s'inscrire !

La période d'inscription pour la session hiver/printemps débutera le **lundi 11 décembre à 8 h**. Consultez le site Web saint-remi.ca/loisirs-et-culture/activites/ pour connaître les horaires suivants :

- **18 cours pour adultes** (à la carte ou avec le forfait pour avoir accès à tous les cours)
⇒ **Venez les essayer gratuitement du 8 au 11 janvier !**
- **Cours pour enfants** :
⇒ Soccer intérieur et hockey cosom
- **Activités physiques aux gymnases pour adultes** :
⇒ Badminton et pickleball

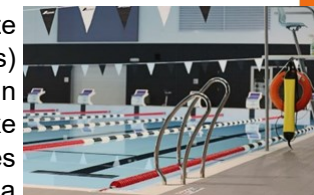


COMPLEXE AQUATIQUE DE SAINT-CONSTANT

À la suite d'une entente intermunicipale, les résidents(es) de Saint-Rémi bénéficient d'un tarif préférentiel au complexe aquatique de Saint-Constant. Les cours de natation de la session hiver 2024 commenceront à partir du mois de janvier. Les inscriptions pour les citoyens de Saint-Rémi auront lieu **les 13 et 14 décembre à partir de 10 h**.

Voici comment s'inscrire :

- Internet : saint-constant.ca/fr/programmation-hiver-2024
- Par téléphone : **450 638-2299, poste 7581**
- En personne : Au comptoir d'accueil du complexe aquatique au 63, rue Lériger, Saint-Constant



HORAIRE DE PATIN LIBRE DU CONGÉ DES FÊTES

Du patin libre sera offert au Centre Sportif Régional Desjardins du 24 décembre au 7 janvier. Aucune réservation requise. Vous devez avoir vos propres patins. Le casque est recommandé. Nous sommes fières de mettre gratuitement à la disposition de nos citoyens les plages horaires :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| - Dimanche 24 décembre : 12 h à 13 h | - Dimanche 31 décembre : 12 h à 13 h |
| - Mardi 26 décembre : 17 h à 18 h | - Mardi 2 janvier : 17 h à 18 h |
| - Mercredi 27 décembre : 17 h 30 à 18 h 30 | - Jeudi 4 janvier : 17 h à 18 h |
| - Jeudi 28 décembre : 17 h à 18 h | - Dimanche 7 janvier : 12 h à 13 h |



COLLECTES ET ÉCOCENTRES PENDANT LES FÊTES

Informations importantes concernant les dates des collectes :

- La collecte des matières recyclables du 25 décembre sera devancée au **vendredi 22 décembre**.
- La collecte d'ordures du 1^{er} janvier sera devancée au **vendredi 29 décembre**.
- Assurez-vous de placer les bacs en bordure de rue pour 7 h le matin de la collecte, car les heures de passage peuvent différer des semaines normales.

Écocentre : Il sera fermé du 23 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier.

Collecte de sapins : Le **vendredi 5 janvier**

